

Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **53 (1965)**

Heft 53

PDF erstellt am: **14.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-271077>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHÂTEL

ECHO DE L'INSTALLATION DU GRAND CONSEIL

A la Collégiale

Le cortège des députés pénètre dans le temple, précédé de l'huissier grave et majestueux, vêtu des couleurs du canton, tandis que l'orgue fait retentir la marche triomphale de PURCELL.

A l'invocation du Dieu Tout-Puissant et à la lecture de l'Evangile, répond la voix des cuivres venus du Locle pour la circonstance, et qui interprètent le « Largo » de Haendel et l'« Andante » de Bastide.

Après une éloquentة exhortation, le pasteur Edmond Jeanneret lit une « Prière pour le sacre d'un roi », tirée des « Mémoires d'outre-tombe », de Châteaubriand. Aujourd'hui, ce n'est pas au sacre d'un roi qu'on assiste, mais à la solennelle cérémonie soulignant la responsabilité des mandataires du peuple neuchâtelois que dans notre vieille démocratie on appelle « le Souverain ».

Au Château

La séance est ouverte par le doyen d'âge. Il salue les huit grand-conseillers, regretant qu'elles ne soient pas plus nombreuses et rappelle aux Neuchâtelois, sur un ton paternel, que maintenant que les droits civiques leur ont été accordés, elles doivent mieux prendre conscience de leurs obligations et se faire un devoir d'aller voter.

A ce moment, il se produit un léger remous dans les tribunes du public où l'on pense qu'il est remarquable que 43 % des

On n'a pas été surpris par ce vote qu'on pouvait prévoir, mais on a été quelque peu ébranlé par la discipline implacable des partis.

Marguerite Pingeon

Motion et question

Motion — L'article 33, deuxième alinéa de la loi sur les contributions directes du 9 juin 1964 fixe à 65 ans l'âge à partir duquel un contribuable peut opérer une déduction supplémentaire de 50 000 fr. sur sa fortune.

Il est regrettable que les femmes seules ne puissent bénéficier de cet avantage dès l'âge auquel naît pour elle le droit à l'assurance-vieillesse. Les soussignés prient, dès lors, le Conseil d'Etat de bien vouloir présenter un projet de loi permettant de remédier à cet état de chose.

Huguette Reist

Question — Dans son rapport, le Département de police relève les difficultés qui touchent le service du personnel : démissions, recrutement insuffisant, etc. Ne pourrait-on pas envisager l'engagement de femmes, capables de remplir certaines fonctions (telles que : surveillance de séances des tribunaux, enquêtes, interrogations de jeunes, etc.) afin de décharger dans une certaine mesure le corps actuel de la police ?

Huguette Reist

VAUD

Association des paysannes vaudoises

Sur les 3800 membres répartis en 73 groupes que compte la forte Association des paysannes vaudoises, la bonne moitié était réunie, le 18 mai, à Yverdon, sous la présidence de Mme Détraz (Combremont-le-Grand).

Le rapport annuel se réjouit de la grande activité des groupes, lesquels ont donné 233 cours sur tous les sujets possibles : alimentation, cuisine, couture, soins aux malades, taille des arbustes, repassage, tricotage, volaille, connaissance des viandes, décoration de la table, culture potagère, dactylographie, etc., sans parler de nombreuses courses d'étude. Les examens d'apprentissage ménager ont réuni 85 candidates à Grange-Verney ; 18 paysannes, dont une Vaudoise, ont obtenu leur maîtrise agricole en septembre dernier.

M. Mottier, maître à Marcelin, parla du concours de jardins, Mme E. Potterat (Niérens), parla du concours de poulaillers ; des diplômées ont été remis à Mmes Lydia Bettex, à Forel s/Lucens, Rose Chapuis, à Champvent, Elisabeth Etter, à Champagne, Nicole Gris, à Belmont s/Yverdon, Odette Jeanmonod, à Provence.

Le concours de jardins comportait deux groupes :

Grands jardins, pour lesquels ont été récompensées Mmes Véréna Cochet, à Apples, Suzy Croisier, à Gimel, Elisabeth Hofmann, à Villars s/Yens, Janine Perey, Lina Pernet, à Denens, Catherine Perrin, à Saint-Prex, Henriette, Lucette Sauty, à Denens, Eléonore Werner, à Saubraz.

Petits jardins, pour lesquels sont récompensées Mmes Raymonde Breta, à Apples, Annette Devenoge, à Apples, Berthe Fillettaz, à Gimel, Marthe Girard, à Sévery, Alice Jacot, à Villars s/Yens, Berthe Reymond, à Gimel et Emma Roy, à Yens.

Mmes Humbert, à Marchissy, Chatelan, à Assens, Mayor, à Moudon, Schlozer, à Constantine, Parisod, à Savigny, et Junod, à Murtrux, ont été nommées membres du comité. Mlle M. Badoux, directrice de l'Ecole ménagère rurale de Marcelin, a présenté avec enthousiasme les plans de la nouvelle maison qui sort de terre à Marcelin.

Copieusement arrosées par une pluie battante, les paysannes vaudoises ont puis ensuite le bateau pour Neuchâtel.

S. B.

Fédération des Unions de femmes

C'est à Moudon, le 19 mai, que s'est tenue la cinquantième assemblée de la Fédération des Unions de femmes vaudoises, où Mme Pernet-Rochat (Lausanne) a résumé le travail de l'année écoulée et les nombreuses activités des treize Unions locales durant ce demi-siècle d'existence : aides familiales, logements pour femmes à revenus modestes, bibliothèques enfantines, maisons de vieillards, conseils juridiques gratuits en collaboration avec le Centre de liaison des associations féminines vaudoises et avec les grandes associations féminines du pays.

Le comité a été réélu par acclamations ; Mme Jaeger (Aigle) démissionnaire, a été remplacée par Mlle May Borzof, journaliste et conseillère communale à Aigle.

Dans un exposé plein d'humour, M. P. Savary, pasteur, évoqua quelques pages d'histoire moudonoise, rappelant entre autres les années fastes de la capitale des Etats de Vaud, sous le régime savoyard.

Envoyée par l'Unesco et par l'Onu dans divers continents pour y apporter du mieux-être aux femmes, Mlle Agathe Salina, maîtresse ménagère, fit part de ses expériences parmi les musulmanes, les nomades, les Indiennes du Pérou ; partout le souci le plus important est celui de l'enfant, puis le désir de se libérer par la connaissance des choses les plus essentielles à la vie.

Les participantes eurent le plaisir d'applaudir des danses de quelques élèves de l'école Brigitte Monneyron (Lausanne et Moudon) et les chants du Chœur des enfants du Nid.

La Fédération a 50 ans et, pour tout ce qu'il y a encore à faire, il faut trouver une relève. On a besoin d'aide aux garderies d'enfants, aux bibliothèques enfantines, à l'organisation des vacances pour mères surmenées, etc.

Les Unions de femmes n'ont pas un but politique, mais simplement humain. Celles qui en font partie donnent leur cœur, leur temps et leurs capacités.

Violette Diserens

Violette Diserens, peintre, xylographe, décédée à Echandens, le 27 avril, à l'âge de 76 ans, a honoré les beaux-arts et marqué la vie artistique vaudoise et suisse. Elle avait décidé, à l'âge de 16 ans, de devenir peintre, et toute sa vie a été marquée par une volonté de fer, un amour tenace de l'art, de la vie sous tous ses aspects. Son œuvre de peintre, portraits, paysages d'ici ou d'Italie, ses gravures sur cuivre rapportées des bords de l'Adriatique, empruntant les paysages de Vidy, de Paris, demeurant dans nos musées et dans les collections privées. Par son long enseignement à l'Ecole cantonale des beaux-arts, elle a formé de nombreux élèves et marqué toute une génération de jeunes.

Sans cesse, Violette Diserens a travaillé, a lutté pour améliorer le sort des artistes et très spécialement des femmes peintres ; elle a présidé la section vaudoise des femmes peintres, sculpteurs et décorateurs, l'Association suisse, et ce n'est pas un petit souci. Toujours elle a cherché à faciliter le travail, les conditions de vie de ses collègues, à leur trouver des débouchés, à développer la considération que l'on doit à l'œuvre d'art et à ceux qui la créent. Elle avait marqué de son empreinte la commission fédérale chargée, après la guerre, de procurer du travail aux artistes. C'était une fidèle lectrice du « Mouvement féministe » et elle tenait beaucoup à ce que ce journal suive le mouvement artistique et les succès des femmes peintres.

La disparition de cette femme d'élite, qui s'intéressait à tout, crée un vide qui n'est pas près d'être comblé. Violette Diserens marque dans la vie lausannoise, elle manque dans les associations d'artistes, elle manque à ses élèves et à ses amis.

S. B.

GENÈVE

Union des femmes

L'assemblée annuelle de l'Union des femmes s'est tenue le 13 mai, sous la présidence de Mme Choisy, qui a présenté son rapport : notons l'effectif des membres qui s'élève à 229. Une initiative de l'Union pour proposer du travail éventuel à temps partiel a été couronnée de succès, 100 personnes se sont inscrites pour en obtenir. Les finances se présentent d'une façon satisfaisante, grâce à la générosité de celles qui ont fait des dons et legs.

On entendit les rapports des activités spéciales : la section de lecture étend le cercle de ses lectrices, mais il est question d'augmenter la cotisation parce que les frais augmentent, les livres étant de plus en plus chers. Le fonds Jeanne Reymond a pu aider seize personnes à payer des frais de clinique. Les vacances pour mères de famille ont fourni des subsides pour séjours, des cartes de bateau, aidé à placer des enfants pour décharger leur mère. Le Club de rapprochement a poursuivi sa série de séances amicales. Notre journal a déjà parlé de l'activité de l'Ouvroir, du Dépannage familial, et des Aides familiales pour tous.

Puis, Mlle Madeleine Martin a fait participer l'auditoire au voyage qu'elle a accompli au centre de l'Afrique en partant du Nord du Cameroun. Elle a traversé plusieurs réserves où elle a pu observer la faune, girafes, lions, singes, éléphants, guépards. Tous ces animaux, se sentant quelque peu en sécurité, ont pu être saisis dans des poses familières et fort agréables. Très beaux aussi de papillons et de fleurs. Enfin de nombreuses tribus ont été approchées, les unes soucieuses d'ordre et de propriété, curieuses et amicales, les autres soumises à des habitudes et des coutumes beaucoup moins sympathiques. On se tromperait en se représentant les Noirs sous une image « standard », les différences entre eux sont très accusées aussi.

Mme Choisy a vivement remercié la conférencière des magnifiques clichés présentés et commentés. Les assistantes étaient invitées à visiter un comptoir d'objets exécutés à l'Ouvroir. Un thé amical terminait l'assemblée.

Amy Borgeaud

La vie d'Amy Borgeaud s'est déroulée simple et droite. Enracinée dans un passé familial heureux, vivant encore dans la vieille maison d'Onex, qu'elle aimait passionnément. Amy était pourtant à l'écoute des temps actuels. Jeune avec les jeunes, elle était tendrement aimée de ses quatre neveux et nièces, appréciée de ses élèves d'anglais des cours commerciaux. Ces derniers lui ont rendu ce bel hommage : « professeur compétent et consciencieux qui mettait tant de cœur à son enseignement ».

Elle avait été ardemment élctrice et disait que le scoutisme avait été, pour elle, le point de départ d'une vie nouvelle. La responsabilité acceptée de chef de patrouille lui avait été si timide, donné le sens de l'organisation et le courage nécessaires à enseigner et à établir un contact personnel avec chacun de ses élèves.

Très attachée à son Eglise, Amy Borgeaud s'est donnée à la paroisse d'Onex, comme monitrice tout spécialement.

Marcelle Vallette

Le 9 mai est décédée l'un des professeurs les plus distingués de l'Ecole supérieure des jeunes filles, à Genève, Mlle Marcelle Vallette. Après ses études secondaires, elle avait obtenu successivement la licence en physique et chimie, la licence en sciences naturelles, le doctorat en sciences naturelles, alors qu'elle était assistante du professeur Guyenot.

Elle fit sa carrière dans l'enseignement des sciences naturelles à l'Ecole supérieure dont elle devint doyenne de la section de culture générale et de la section scientifique. Tous ceux qui ont eu le rare privilège d'approcher Marcelle Vallette — élèves, parents ou collègues — ne tarissent guère à admirer sa droiture exemplaire, à discerner une bonté et une patience infinies cachées parfois sous un air un peu distant. Précise, mais sans sécheresse, active, mais discrète et modeste, toujours prête à rendre un service, avant même qu'on le lui ait demandé, elle était l'amie précieuse auprès de qui on cherchait aide et conseil ; c'était à elle qu'on aimait confier sa joie ou son chagrin.

Ces qualités qu'appréciaient tant ses élèves et ses collègues, elle en a fait bénéficier aussi les membres de l'Association des femmes universitaires. Dès les débuts de la section genevoise, elle s'y intéressa, fut secrétaire du comité central suisse et durant plusieurs années, présidente de la section genevoise ; elle mit tout son cœur à animer les séances, à accueillir les membres étrangers de passage, à resserrer les liens entre diplômées des diverses facultés.

Le départ prématuré de Marcelle Vallette crée un vide douloureux dans la vie féminine genevoise ; son exemple d'activité compétente, de dévouement généreux, sera le meilleur hommage que l'on puisse lui rendre.

le gaz est indispensable

femmes, 21 500 en chiffre absolu, se soient déplacées pour prendre part au dernier scrutin, dont il y a moins de six ans, elles étaient exclues et déclarées incapables de comprendre ou de s'intéresser à la politique.

On aurait aimé aussi que M. le doyen d'âge, qui est radical, s'adresse de la même voix paternelle aux membres de son parti pour les exhorter à ne pas biffer le nom des femmes qui se sont courageusement laissées porter en liste. Sur les sept candidates radicales et PPN, aucune n'a été élue.

Le point important à l'ordre du jour est l'élection au Conseil des Etats. Les partis de gauche proposent Mlle Raymonde Schweizer, présidente cantonale du suffrage féminin, parlementaire expérimentée qui a fait ses preuves depuis bientôt cinq ans au Grand Conseil ; ils font remarquer également que la nomination d'une femme à la Chambre haute du pays donnerait un élan à la cause suffragiste en Suisse allemande.

Les partis de droite proposent la confirmation, dans leur mandat, des deux députés sortants, estimant qu'ils ont les compétences voulues.

Par le vote qui suit, on constate que la stricte obédience partisane joue toujours. Les 63 voix radicales, libérales et PPN vont aux deux députés sortants, contre les 52 voix socialistes et POP à Mlle Raymonde Schweizer.

Association pour le suffrage féminin

Lors de son assemblée générale du 8 juin 1965, la section de Neuchâtel a nommé Mme Ruth Schaer-Robert, avocat à Neuchâtel, présidente, en remplacement de Mme Eugène Galléno.

Après de longues années de dévouement au service de l'Association, Mme Galléno, âgée de 77 ans, avait demandé d'être déchargée de cette présidence. Elle reste membre du comité et on espère qu'elle pourra encore longtemps faire bénéficier la section de sa grande expérience.

Pour le beau troufieu...
LA Linière
3 RUE DU RHONE-GENEVE
... Pour le joli cadeau

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES

AUX PETITS LUTINS

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÈVE

Confections soignées pour enfants